A l'occasion de la journée mondiale pour le droit à l'avortement, Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes a annoncé la création d'un numéro national d'information sur l'IVG et le lancement d'une campagne de communication sur le droit des femmes à disposer de leur corps.

Conférence de presse de Marisol Touraine

Alors qu'un tiers des femmes se sent insuffisamment informé sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG), Marisol TOURAINE a annoncé ce matin :

- **la création d' un numéro national anonyme et gratuit, le 0800 08 11 11**, qui permet dès aujourd'hui de répondre à toutes les demandes d'information, de conseil, de soutien et d'orientation en matière d'IVG, mais aussi de sexualité et de contraception. Ce numéro, confié au Mouvement français du planning familial, garantit des informations neutres et objectives sur les droits sexuels et reproductifs des femmes ;

- **le lancement d'une campagne nationale de communication sur l'IVG et le droit des femmes à disposer librement de leur corps** . Cette campagne, qui réaffirme la liberté de choix des femmes, vise également à faire connaître le numéro de téléphone. Des annonces presse et une vidéo seront diffusées pendant deux mois dans la presse écrite et sur les réseaux sociaux. Une affiche sera mise à disposition des établissements et professionnels de santé ainsi que des associations accueillant des femmes en demande d'IVG. Le site www.ivg.gouv.fr a également été refondu et enrichi de nouveaux contenus.

Ces deux mesures, annoncées par Marisol TOURAINE en janvier dernier, avec Pascale

BOISTARD, Secrétaire d'Etat chargée des Droits des femmes, dans le cadre du programme national d'action pour l'amélioration de l'accès à l'IVG

,
s'inscrivent dans la continuité des actions déjà engagées pour améliorer l'accès à l'IVG
, notamment :

- le remboursement à 100% des actes d'IVG par l'assurance maladie ;
- la revalorisation du forfait pour soutenir cette activité dans les établissements de santé
;

- le lancement du site ivg.gouv.fr pour garantir une information neutre et objectif sur Internet ;
- la suppression de la condition de détresse pour pouvoir avorter : c'est un droit, tout simplement ;
- l'extension du délit d'entrave à l'information sur l'IVG.

Marisol TOURAINE a rappelé qu'elle souhaitait aller encore plus loin pour faciliter l'accès à l'IVG. C'est pourquoi elle défend de nouvelles mesures dans le cadre du projet de loi de modernisation de notre système de santé, actuellement en cours d'examen au Sénat. Ainsi, pour améliorer l'offre dans tous les territoires, ce projet de loi permet aux sages-femmes de pratiquer des IVG médicamenteuses et aux centres de santé de pratiquer des IVG instrumentales. Pour améliorer le parcours des femmes, il prévoit la suppression du délai de réflexion de 7 jours entre les deux consultations médicales prévues par la loi.

"Comme 9 Français sur 10, je considère que le droit à l'avortement est un droit fondamental des femmes. Avec ce numéro national et cette campagne de communication, j'ai voulu dire aux femmes qu'elles peuvent décider librement de ce qu'elles font de leur corps. Il est important de le réaffirmer : pas de jugement, pas de pression, pas de désinformation.", a déclaré Marisol TOURAINE.

La campagne de communication : MON CORPS, MON CHOIX, MON DROIT

Trois visuels ont été créés pour cette campagne. Le principe créatif part du corps comme support d'expression. Les femmes témoignent avec leurs propres corps : les visuels montrent en effet une partie du corps d'une femme sur laquelle est écrit un message de liberté « IVG *c'est mon droit* » ; « *Mon corps m'appartient* » ; *C'est ma vie, je choisis* ».

Par ces inscriptions corporelles temporaires, la femme revendique le droit à l'IVG. Le corps devient sujet d'expression et de revendication. En s'inscrivant à même la peau, cette campagne défend le caractère intime et personnel de la décision.

Les corps des femmes n'ont jamais autant été exposés dans les medias, souvent instrumentalisés.

C'est à cette représentation contraire à la liberté du corps que cette campagne répond : en faisant des corps des femmes des sujets à part entière, en capacité de s'exprimer, d'afficher une conviction.